



## FORMULAIRE D'ADHÉSION 2010-2011

Je souhaite devenir membre de l'organisme *L'Infusart*.

Pour devenir membre de *L'Infusart*, veuillez compléter le présent formulaire et le retourner à *L'Infusart*, à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Nom, prénom :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Courriel :

Téléphone

domicile :

Téléphone

cellulaire :

Autres information  
pertinente (s'il y a  
lieu) :

### TYPES D'ADHÉSION :

Membre actif / 10 \$

Membre bienfaiteur individuel / 10 \$

Membre bienfaiteur organisationnel / 25 \$

Membre de soutien / 10 \$

### MODE DE PAIEMENT :

Comptant

Chèque

### Section réservée à l'administration

x

Numéro de  
membre :

Cette signature garantit que les renseignements ci-dessus sont  
exacts.

Votre adhésion entrera en vigueur à compter de la date de la réception du paiement des frais d'adhésion accompagnant la demande. L'adhésion suit l'année financière de l'organisme, ainsi, cette adhésion sera valide jusqu'au 30 avril.

Dans le cas d'une adhésion organisationnelle, la personne contact principale devra être celle qui représentera habituellement l'organisme lors de l'assemblée générale de *L'Infusart*. La correspondance sera transmise auprès de cette personne.

### TYPE D'ADHÉSION :

**Membre actif :** Toute personne inscrite aux ateliers offerts par l'organisme *L'Infusart* peut devenir membre actif. Chaque membre a un droit de vote à l'assemblée générale et peut soumettre sa candidature à l'élection du conseil d'administration selon ses compétences, en tenant compte du profil des administrateurs recherchés et en fonction des postes à pourvoir. De plus, chaque membre recevra le bulletin électronique de l'organisme.

**Membre bienfaiteur individuel / organisationnel :** Toute personne ou organisation et institution qui appuis par un soutien financier *L'Infusart* peut devenir membre bienfaiteur. Chaque membre a un droit de vote à l'assemblée générale et peut soumettre sa candidature à l'élection du conseil d'administration selon ses compétences, en tenant compte du profil des administrateurs recherchés et en fonction des postes à pourvoir. De plus, chaque membre recevra le bulletin électronique de l'organisme.

**Membre de soutien :** Toute personne qui participe à la croissance de l'organisme par une implication bénévole ponctuelle ou régulière peut devenir membre de soutien. Chaque membre a un droit de vote à l'assemblée générale et peut soumettre sa candidature à l'élection du conseil d'administration selon ses compétences, en tenant compte du profil des administrateurs recherchés et en fonction des postes à pourvoir. De plus, chaque membre recevra le bulletin électronique de l'organisme.